

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LES ETCHEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **21 décembre 2016**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet  
Siège #4 - Marcel Bégin  
Siège #5 - Jocelyn Pouliot  
Siège #6 - Stéphanie Deblois

Absences:

Siège #2 - Thérèse Blanchet  
Siège #3 - Richard Pouliot

M. Adélarde Couture est absent.

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Marcel Bégin Maire suppléant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 20 janvier 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire suppléant déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

291-12-2016

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE L'ON  
ACCEPTÉ L'ORDRE DU JOUR DU 21 DÉCEMBRE TEL QUE LU ET  
PRÉSENTÉ.**

- **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - SUJETS À DISCUTER
  - **04.01** Résolution, octroi du contrat de services professionnels pour une étude géotechnique et de caractérisation de 1 et 2 si nécessaire;
- **05** - VARIA

- 06 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 07 - LEVÉE DE LA SESSION

292-12-2016

**4 - Résolution, octroi du contrat pour les services professionnels pour une étude géotechnique**

**CONSIDÉRANT QUE** trois entreprises ont déposé des offres de services professionnels pour réaliser une étude géotechnique et de caractérisation de phases 1 et 2 si nécessaire pour le projet de réfection de la rue de la Fabrique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants:

<b>Firme</b>	<b>note technique</b>	<b>prix incluant les taxes</b>	<b>pointage</b>	<b>final rang</b>
Groupe ABS	86	50,215.33\$	27.08	3
GHD	75	45,415.15\$	27.52	2
Englobe	79	42,310.80\$	30.49	1

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme Englobe;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS :**

**QUE** le mandat de réaliser une étude géotechnique et de caractérisation environnementale de phases 1 et 2 si nécessaire, projet de réfection de la rue de la Fabrique soit confié à Englobe au montant de 42,310.80\$ (taxes incluses);

**QUE** le devis d'appel d'offres de services professionnels, et l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

**QUE** la présente résolution soit transmise à:

-aux trois (3) firmes ayant déposé une offre de services.

**ADOPTÉE,**

**5 - VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Mme Stéphanie Deblois propose la levée de la séance à 20h.

\_\_\_\_\_  
Marcel Bégin, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Nicole Mathieu, directrice générale

**ADOPTÉE**